

« **Leur** » est un déterminant possessif correspondant à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel. Il signale qu'il y a plusieurs possesseurs.

Comparez : *Marie est venue avec sa sœur.*

*Pierre et Marie sont venus avec leur sœur.*

Retenez :

○ comme tout déterminant, « leur » s'accorde avec le nom qu'il détermine. Il a la même forme au masculin et au féminin (leur) et ils prend « s » au pluriel (leurs).

Comparez : *les enfants arriveront avec leur mère ; les enfants arriveront avec leur père ; les enfant arriveront avec leurs parents ;*

○ réfléchissez bien au sens de la phrase pour savoir si le nom déterminé par « leur » est au singulier ou au pluriel.

Exemple : *voilà ce que je ferais à leur place (= ce que je ferais à la place de ces gens → singulier). Elles portaient des bagues à chacun de leurs doigts (= à chacun des doigts de ces femmes → pluriel).*

« Le leur, la leur, les leurs » sont les **pronoms** possessifs qui correspondent aux déterminants « leur, leurs ».

Exemple : *Notre appartement est plus grand que le leur.* (= ... que leur appartement)

#### CERTAIN

- (Placé après le nom, en épithète) 1. Qui ne fait pas de doute; qui est l'objet d'une adhésion intellectuelle, d'un sentiment assuré de vérité. → synonymes : incontestable, indéniable, indiscutable, indubitable, sûr. *Exemple* : une chose certaine. Cela est, c'est certain.

- (Personnes. Surtout attribut) Qui considère une chose pour vraie. → synonymes : convaincu. *Exemple* : j'en suis certain. Il affirme comme s'il en était certain.

- (Placé avant le substantif, en épithète). Exprime une indétermination.

- (Précédé de l'art. indéf.) Désigne une quantité donnée, un moment déterminé, une attitude particulière..., mais non précisés. *Exemple* : un certain nombre de gens. Il restera un certain temps.

- Désigne allusivement un objet, une personne supposés connus mais volontairement non précisés. *Exemple* : un certain tiroir toujours fermé à clef.

- Au plur. (sans article) Désigne une catégorie à l'intérieur d'un ensemble. *Exemple* : certains peuples. Dans certains pays

- Pron. masc. plur. Désigne un nombre indéterminé de personnes, d'objets. Certains disent, pensent

#### RÉPÉTITION DE LA PREPOSITION

*Exemple* : il a parlé **de** la langue française et **de** sa position dans le monde ; il a réfléchi **sur** l'interculturalité et **sur** la mixité sociale ; c'est un groupe **de** danseurs et **de** musiciens.

#### RÉPÉTITION DE LA CONJONCTION après les conjonctions de coordination *et, ou*

*Exemple* : je l'aime bien parce qu'il est compréhensif et qu'il m'a toujours écoutée quand je n'avais pas le moral (dans le cas de « parce que », on ne répète uniquement le « que », non pas le « parce »).

J'ai envie de rester dans mon lit quand il pleut et qu'il fait froid dehors (dans le cas de « quand », on répète la conjonction sous la forme « que »).

Nous lui rappellerons l'anniversaire de sa mère afin qu'il ne l'oublie pas et qu'il lui achète un bouquet de fleurs.

#### « POUR QUE/POUR »

Je veux devenir médecin pour pouvoir sauver des vies (PAS « pour que je puisse » car le sujet de la proposition principale et celui de la proposition circonstancielle de but sont les mêmes).

MAIS il veut que je devienne médecin pour que je puisse sauver des vies.

#### EXPRESSION DE LA DATE

Mecredi 21 novembre **ou** Le mercredi 21 novembre **ou** Le 21 novembre

### Les façons de le dire et de l'écrire...

Un exemple (et NON un exemple)

Le moral : état affectif, disposition temporaire quant à l'énergie, la volonté, la «fermeté à supporter les périls, les fatigues, les difficultés» (Littré). *Exemple* : le moral est bas, est bon. Le moral des troupes

≠ la morale : ensemble des règles de conduite

→ Ces deux mots sont ce qu'on appelle des *homonymes*, c'est-à-dire des mots qui sont identiques phonétiquement mais de sens différents. S'ils ont en outre la même orthographe, ce sont des *homographes* (ferme : une décision ferme ; la ferme où j'achète mon lait ; il ferme la porte...)

La différence **entre** une chose et une autre

Tenir compte **de** qqch

Prendre parti (sans complément) : choisir, décider, opter; prendre position. *Exemple* : il faut prendre parti. Il ne veut pas prendre parti (synonyme : s'engager). Nous ne pouvons rester neutres, nous devons prendre parti

MAIS s'il y a un complément : prendre parti pour/contre : choisir d'être pour/contre → Prendre parti pour quelqu'un = prendre le parti de quelqu'un : lui donner raison (synonyme : défendre, soutenir qqn); prendre parti contre quelqu'un : lui donner tort (synonyme : attaquer).

!!!!!! ≠ prendre (qqn) à partie, lui faire un procès ; (sens courant) imputer à (qqn) le mal qui est arrivé; et, par extension, l'attaquer

Réfléchir **sur** qqch

Dans le monde entier (et NON « dans tout le monde »)

Une information **sur** qqch (et NON « de qqch »)

Tous **ceux** qui (et NON « tous qui »)

Appartenir à qqn/ qqch

*Exemple* : le français appartient au groupe des langues internationales majeures.

Occuper une place importante/subalterne

*Exemple* : il occupe une place importante dans son entreprise.

Raconter qqch

≠ parler **de** qqch

Difficile **de** + infinitif

*Exemple* : il est difficile de faire la différence entre ses jumeaux

Instituteur : personne qui enseigne dans une école primaire

≠ Professeur : personne qui enseigne une discipline, un art, des connaissances (à partir de l'école secondaire)

Avoir une influence **sur** qqn/qqch

**ou** (mieux) **exercer** une influence **sur** qqn/qqch

Être doué **pour** qqch

Présentateur : (sens moderne) personne qui présente une émission, un spectacle à la radio, à la télévision

≠ conférencier

≠ orateur

Toutes les personnes qui ..... (et NON « tout le monde qui..... »)

